

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00182 Numéro SIREN : 788 974 962 Nom ou dénomination : Kreizig Immo
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2019 sous le numéro de dépôt 14788

SASU KREIZIG IMMO

Dossier Financier

2017

Bilan

DÉPÔT DU

19 SEP. 2019

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

14788

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	320	72	248	280
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	621 241		621 241	621 241
Créances rattachées à des participations	8 391 205		8 391 205	8 125 531
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 012 766	72	9 012 694	8 747 052
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	19 185		19 185	3 666
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	975		975	956
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	20 160		20 160	4 622
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	9 032 926	72	9 032 854	8 751 674
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié conforme



SEC OB

L'EXPERTISE AU CONSEIL

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Bilan

	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	779 300	779 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-494 979	-355 146
Résultat de l'exercice	413 495	-139 833
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 548	3 412
TOTAL CAPITAUX PROPRES	702 364	287 733
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		359
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 155 835	8 300 401
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 655	163 181
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	8 330 490	8 463 941
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	9 032 854	8 751 674
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 330 490	8 463 941
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		359
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Chiffre d'affaires net		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	491 567	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	491 567	
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	175 801	165 066
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions	32	32
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	175 833	165 098
RESULTAT D'EXPLOITATION	315 734	-165 098
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	164 742	111 975
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépr., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	164 742	111 975
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	65 845	68 347
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	65 845	68 347
RESULTAT FINANCIER	98 897	43 628
RESULTAT COURANT avant impôts	414 631	-121 471
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		159

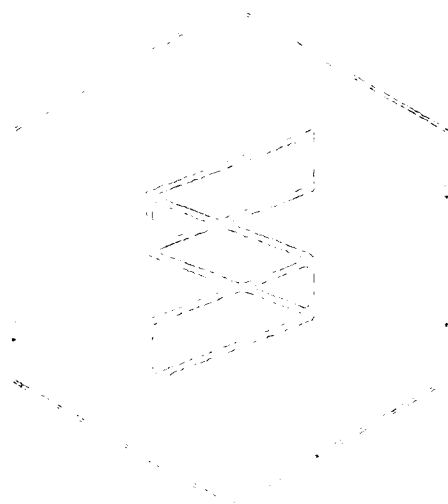
Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Sur opération en capital		
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		159
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.	1 136	1 136
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 136	1 136
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 136	-977
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		17 385
RESULTAT DE L'EXERCICE	413 495	-139 833

Dossier Financier 2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KREIZIG IMMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 9 032 854 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 413 495 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	320			320
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	320			320
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 746 772	265 674		9 012 446
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 746 772	265 674		9 012 446
ACTIF IMMOBILISE	8 747 092	265 674		9 012 766

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			265 674	265 674
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			265 674	265 674
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI BURNHAUPT 35000 RENNES	430 020	-208 665	99,99	20 974
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI DERVALAND 35136 ST JACQUES DE LA LAN	10 000	-160 943	30,00	81 834
SCI LOGODENN HOTEL 35136 ST JACQUES DE LA LANDE	10 000	-785 429	20,00	318 734
SCI PANORENNA 35136 ST JACQUES DE LA LAN	10 000	-486 154	26,60	-88 097
SARL PANOGESTION 35136 ST JACQUES DE LA LAN	100 000	-340 326	26,60	-128 912
SCI GREENWICH-LAND 35136 ST JACQUES DE LA LAN	10 000		20,00	-180 002
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	430 000	430 000	109 776		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	41 941	41 941	6 211 692		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les données ont été renseignées à partir des derniers résultats connus. Les capitaux propres ont été retraités des résultats et du capital social.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40	32		72
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40	32		72
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
ACTIF IMMOBILISE	40	32		72

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 410 390 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	8 391 205		8 391 205
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	19 185	19 185	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
TOTAL CREANCES	8 410 390	19 185	8 391 205
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	72 203
Rémunération cautions à recevoir	1 800
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	74 003

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 779 300,00 euros décomposé en 77 930 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	77 930	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	77 930	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 412	1 136		4 548
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	3 412	1 136		4 548
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		1 136		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 330 490 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	57 268	57 268		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	174 655	174 655		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	8 098 567	8 098 567		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	8 330 490	8 330 490		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	174 655
Associés - intérêts courus	65 845
TOTAL CHARGES A PAYER	240 500

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 890 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2013, la société SASU KREIZIG IMMO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS KREIZIG.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautions en garantie de l'emprunt souscrit par la SCI BURNHAUPT	1 660 000
Cautions en garantie de l'emprunt souscrit par la SCI DERVALAND	600 000
Total avals et cautions	2 260 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Total autres engagements donnés	
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	2 260 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	779 300	779 300	779 300	779 300	779 300
Nombre d'actions ordinaires	77 930	77 930	77 930	77 930	77 930
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)					
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-133 241	-121 638	-91 281	-121 280	414 663
Impôts sur les bénéfices				17 385	
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-133 245	-122 775	-92 426	-139 833	413 495
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-1,71	-1,56	-1,17	-1,78	5,32
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-1,71	-1,58	-1,19	-1,79	5,31
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant de la masse salariale					
Montant des sommes versées en avantages sociaux					

KREIZIG IMMO

Société par Actions Simplifiée au capital de 779 300 euros

Siège social : 2 Rue de la Mabilais

35000 RENNES (Ille et Vilaine)

788 974 962 RCS RENNES

DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le vingt-neuf juin, à quinze heures,

La société KREIZIG, représentée par Monsieur Alain LE ROCH, agissant en qualité d'associée unique et présidente de la société KREIZIG IMMO, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé et établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

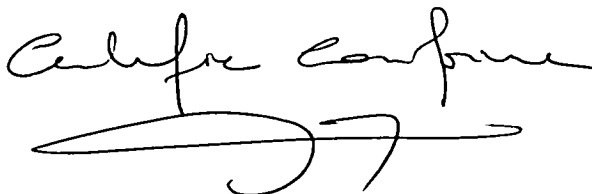
L'associée unique est en possession des documents suivants :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion,
- le tableau des résultats financiers,
- le rapport du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Puis l'associée unique déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, ainsi que le texte des résolutions proposées, ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes, au siège social, dans le délai convenu ; par ailleurs il a été communiqué au commissaire aux comptes les conventions portant sur les opérations courantes et conclues à des conditions normales répondant au critère de la significativité défini à l'article L.227-11 du Code de commerce.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associée unique :

- Examen du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Approbation des comptes annuels,
- Affectation du résultat,
- Constatation de ce que les capitaux propres sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social,
- Déclaration des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Renouvellement de mandats des commissaires aux comptes,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.



PREMIÈRE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2017 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à QUATRE CENT TREIZE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE EUROS ET SOIXANTE-QUATORZE CENTIMES (413 494,74 euros), de la manière suivante :

- Un résultat bénéficiaire de	413 494.74 €
- Une somme de	413 494.74 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte « Report à nouveau »	
débiteur de	-494 978.53 €
qui ressortira ainsi à	-81 483.79 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DECISION

L'associée unique constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la société sont reconstitués à hauteur de la moitié du capital social et qu'en conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la société.

QUATRIÈME DECISION

L'associée unique, en application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, déclare qu'au cours de l'exercice écoulé, elle a passé les conventions suivantes avec la société :

- **Convention n°1 :**

- Nature de la convention : rémunération du compte courant que détient la société KREIZIG dans la société KREIZIG IMMO

Charge supportée au titre de l'exercice : 65 845.06 euros (taux de 0.81%)

- **Convention n°2 :**

- Nature de la convention : convention de prestations de services conclue entre la société KREIZIG et la société KREIZIG IMMO

Charge supportée au titre de l'exercice : 162 215.20 euros TTC

- **Convention n°3 :**

- Nature de la convention : rémunération de la société KREIZIG en sa qualité de présidente

Charge supportée au titre de l'exercice : 8 400 euros TTC

- **Convention n°4 :**
- **Nature de la convention :** abandon de compte courant consenti par la société KREIZIG au profit de la société KREIZIG IMMO, avec clause de retour à meilleure fortune, à hauteur de 491 567 euros

CINQUIÈME DECISION

Les mandats de la société AUDITEXPERT OUEST, commissaire aux comptes titulaire et de la société ARTEMIS AUDIT, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'associée unique décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six (6) exercices, soit jusqu'à la décision qui sera prise sur les comptes de l'exercice clos en 2023.

SIXIÈME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associée unique
Société KREIZIG
Rep. par Alain LE ROCH



■ **AUDITEXPERT OUEST**

Commissaire aux comptes
Centre d'Affaires Alphasis
Espace Performance
Bâtiment H2

35769 SAINT GREGOIRE

Société KREIZIG IMMO Sasu

Exercice clos le 31 décembre 2017

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

CS

■ AUDITEXPERT OUEST

Société KREIZIG IMMO Sasu,

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'actionnaire,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société KREIZIG IMMO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Société KREIZIG IMMO Sasu
Exercice clos le 31 décembre 2017
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**



■ AUDITEXPERT OUEST

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les comptes d'immobilisations financières et les comptes de dettes financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises



■ AUDITEXPERT OUEST

Individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 12 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
Société AUDITEXPERT OUEST
Gilles DONNARS

Société KREIZIG IMMO Sasu
Exercice clos le 31 décembre 2017
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Ces

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	320	72	248	280
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outl.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	621 241		621 241	621 241
Créances rattachées à des participations	8 391 205		8 391 205	8 125 531
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	9 012 766	72	9 012 694	8 747 052
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	19 185		19 185	3 668
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	975		975	956
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	20 160		20 160	4 624
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	9 032 926	72	9 032 854	8 751 674
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	779 300	779 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-494 979	-355 148
Résultat de l'exercice	443 453	439 839
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 548	3 412
TOTAL CAPITAUX PROPRES	702 369	287 753
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		359
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 155 835	8 300 401
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 655	163 181
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	8 330 490	8 463 941
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	9 032 859	8 751 674
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 330 490	8 463 941
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		359
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Chiffre d'affaires net		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	491 587	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	491 587	
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	175 801	165 088
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions	32	32
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	175 833	165 098
RESULTAT D'EXPLOITATION	315 734	-165 098
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	184 742	111 975
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	184 742	111 975
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilés	65 845	68 347
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	65 845	68 347
RESULTAT FINANCIER	98 897	43 628
RESULTAT COURANT avant impôts	414 631	-121 471
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		159

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Sur opération en capital		
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		159
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et prov.	1 136	1 136
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 136	1 136
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 136	-977
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		17 383
RESULTAT DE L'EXERCICE	413 495	-139 833

Dossier Financier 2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

CS

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KREIZIG IMMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 9 032 854 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 413 495 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	320			320
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	320			320
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 746 772	265 674		9 012 446
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 746 772	265 674		9 012 446
ACTIF IMMOBILISE	8 747 092	265 674		9 012 766

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			265 674	265 674
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			265 674	265 674
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Solusions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI BURNHAUPT 35000 RENNES	430 020	-208 665	99,99	20 974
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI DERVALAND 35138 ST JACQUES DE LA LAN	10 000	-160 943	30,00	81 834
SCI LOGODENN HOTEL 35138 ST JACQUES DE LA LANDE	10 000	-785 429	20,00	318 734
SCI PANORENNA 35138 ST JACQUES DE LA LAN	10 000	-488 154	28,60	-88 097
SARL PANOGESTION 35138 ST JACQUES DE LA LAN	100 000	-340 326	28,60	-128 912
SCI GREENWICH-LAND 35138 ST JACQUES DE LA LAN	10 000		20,00	-180 002
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Netto	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	430 000	430 000	109 778		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	41 941	41 941	6 211 682		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les données ont été renseignées à partir des derniers résultats connus. Les capitaux propres ont été retraités des résultats et du capital social.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40	32		72
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40	32		72
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
ACTIF IMMOBILISE	40	32		72

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 410 390 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif Immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	8 391 205		8 391 205
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	19 185	19 185	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
TOTAL CRÉANCES	8 410 390	19 185	8 391 205
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus et créances rattachées	72 203
Rémunération cautions à recevoir	1 800
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	74 003

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 779 300,00 euros décomposé en 77 930 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	77 930	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	77 930	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausses des prix				
Amortissements dérogatoires	3 412	1 136		4 548
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	3 412	1 136		4 548
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		1 136		
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 330 490 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	57 268	57 268		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	174 655	174 655		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	8 098 567	8 098 567		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	8 330 490	8 330 490		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	174 655
Associés - intérêts courus	65 845
TOTAL CHARGES A PAYER	240 500

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 890 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2013, la société SASU KREIZIG IMMO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS KREIZIG.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution en garantie de l'emprunt souscrit par la SCI BURNHAUPT	1 680 000
Caution en garantie de l'emprunt souscrit par la SCI DERVALAND	600 000
Total avais et cautions	2 280 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Total autres engagements donnés	
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	2 280 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	779 300	779 300	779 300	779 300	779 300
Nombre d'actions ordinaires	77 930	77 930	77 930	77 930	77 930
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)					
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-133 241	-121 638	-91 281	-121 280	414 663
Impôts sur les bénéfices				17 385	
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-133 245	-122 775	-92 428	-139 833	413 495
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-1,71	-1,56	-1,17	-1,78	5,32
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-1,71	-1,56	-1,19	-1,79	5,31
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant de la masse salariale					
Montant des sommes versées en avantages sociaux					

